

## CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 30.09.2020

### Rapport de la commission de gestion et finances sur le préavis 10/2020 relatif au budget 2021 de l'accueil de jour

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission, composée de M. Cédric Marzer, M. Laurent Mathez et M. Hugo Pradervand, s'est réunie le 9 septembre en présence de Mme Dominique Althaus, secrétaire générale, Mme Mélanie Sauthier, boursière et M. Paul Ménard, membre du CODIR que nous remercions pour leurs explications et leurs réponses. M. Nicolas Ray s'est excusé.

Le budget 2021 de l'accueil de jour est basé sur la prévision d'une forte augmentation de la fréquentation des structures. Cela rend la comparaison avec le budget 2020 hasardeuse.

Pour rappel, toutes les structures ont présenté des comptes 2019 positifs, sauf l'UAPE d'Arzier, à cause d'un taux de remplissage insatisfaisant. La situation semble avoir été corrigée, ce qui ressort dans le budget.

Le budget prévoit néanmoins une légère perte pour la garderie d'Arzier qui a doublé de capacité, ceci afin de tenir compte d'un taux de remplissage modéré la première année.

Le budget prévoit aussi une perte pour la garderie de St-Cergue par crainte de ne pas réussir à atteindre un aussi bon taux de remplissage qu'en 2019.

En gardant à l'esprit que l'estimation des revenus reste un exercice difficile, et tout particulièrement en période de pandémie, la commission de gestion et finance considère que le budget tel que présenté est cohérent.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances vous recommande d'approuver le budget 2021 de l'accueil de jour tel que présenté.

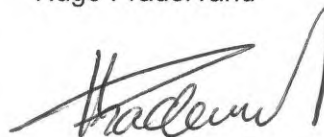
Trélex, le 22 septembre 2020

La commission de gestion et finances (membres présents)

Cédric Marzer



Hugo Pradervand



Laurent Mathez

